

Bénin – la structuration de la filière soja dans les collines



Coup de
projecteur

af-di

Une ambition double

En 2022, le soja était la première légumineuse produite au Bénin, constituant une source majeure de protéines et un atout agronomique important. Malgré la diversité de ses usages et l'essor de sa consommation, sa production restait essentiellement extensive, largement orientée vers l'exportation, avec une faible valorisation économique pour les agriculteurs familiaux et les transformatrices rurales. La région des Collines, majoritairement agricole et parmi les plus pauvres du pays, présente une forte vulnérabilité alimentaire, tout en disposant d'un potentiel significatif de développement de la production de soja pour l'alimentation humaine.

Depuis 2017, Afdi accompagne la Fupro (OP nationale) et Hortitechs Développement (ONG locale), dans l'émergence du label « Bio SPG Bénin », un système participatif de garantie (SPG), dispositif de certification réunissant producteurs et consommateurs, adossé à un cahier des charges local d'agriculture biologique. Plusieurs groupes de producteurs ont ainsi expérimenté la production bio SPG, notamment en soja, graines et semences, dans les Collines.

En 2022, Afdi a élaboré le projet « La certification bio-SPG dans les Collines, pour des chaînes de valeur soja plus rémunératrices » qui visait à **améliorer durablement la sécurité alimentaire des populations des Collines**, en facilitant l'accès à une alimentation protéinée, tout en **renforçant la rémunération des acteurs de la filière soja par une meilleure valorisation locale** de la production. L'action, mise en œuvre par Afdi et Hortitechs Développement, a contribué à la diversification de la filière par le développement de produits dérivés certifiés bio-SPG, afin de favoriser la création de valeur ajoutée et un partage plus équitable entre les différents maillons de la filière.

Les acteurs et leurs défis initiaux

◆ Les semenciers

Ils font face à un manque de débouchés locaux stables et rémunérateurs, étant souvent dépendants des directives et demandes de projets ou programmes. Leur principal besoin est donc un accès sécurisé au marché, valorisant leurs efforts de production selon des critères durables. La coopérative IROUGBIN à Savé, appuyée par Afdi depuis plusieurs années et membre de la Fédération nationale des producteurs de semences (FNPS), appliquait déjà un cahier des charges qualité et a bénéficié des activités du projet.

◆ Les producteurs de soja grain

Ils sont confrontés à deux contraintes majeures : un manque de trésorerie et une faible mécanisation, qui limitent leur capacité à suivre un itinéraire technique sans intrants chimiques. Ils ont besoin de financer la main-d'œuvre au moment opportun. Si les débouchés existent, un autre défi est l'absence de prix rémunérateurs garantis. La coopérative communale des producteurs de Soja de Savé a été renforcée par l'action, avec l'appui et le suivi d'un technicien de la filière de la filière (Union nationale des coopératives de producteurs de soja - UNCPS).



Visite de contrôle d'une parcelle de soja du bureau de certification

◆ Les transformatrices

Elles sont majoritairement organisées en groupements de femmes, rencontrent des difficultés d'accès à des marchés rémunérateurs, liées à la faible conservation de leurs produits, à des conditions d'hygiène insuffisantes et à un manque d'équipements adaptés. Leurs besoins prioritaires portent sur la modernisation des équipements, notamment pour la pasteurisation, et sur l'obtention

d'autorisations de mise en marché. L'Association Nationale des Femmes Agricultrices (ANAF) a appuyé les trois coopératives communales de transformatrices de Soja.

Faciliter les échanges et négociations entre les différents maillons de la chaîne de valeur : travail institutionnel et renforcement de capacités

L'ensemble des acteurs a expérimenté la production et la commercialisation sous label bio-SPG, encadrées par des accords d'approvisionnement privilégiés.

L'atout du SPG pour la structuration de la filière :

Le SPG favorise la reconnaissance de la qualité des produits à travers un système fondé sur l'implication locale et la confiance. Les consommateurs, sensibilisés aux enjeux environnementaux, à la fertilité des sols et à la qualité alimentaire, sont associés au processus de certification, renforçant ainsi la légitimité du SPG. Un travail institutionnel accompagne cette démarche pour promouvoir la collaboration entre maillons de la chaîne de valeur.

- ◆ Le SPG facilite la structuration de relations de confiance entre les maillons, sécurisant à la fois l'écoulement des semences, du soja grain et des produits dérivés et une meilleure valorisation économique de la production.
- ◆ Le SPG offre un cadre collectif pour améliorer la qualité, la traçabilité et la reconnaissance des produits.

Entre trois modèles d'affaires proposés, i) la vente groupée, ii) le crédit Achat Intrants Groupés (CAIG) et iii) la contractualisation, les producteurs de semences, de soja grain et les transformatrices ont **adopté la contractualisation entre maillons** : ils ont mis en place des accords et optent pour la **vente groupée à chaque échelon (semences, graines, produits transformés)**.



Echange entre producteurs et transformatrices de soja



Fabrication de biscuits de soja

Les premières transactions se sont révélées globalement satisfaisantes, confirmant **l'intérêt d'une filière labellisée pour améliorer la rémunération** des producteurs et des transformatrices. Les difficultés rencontrées ont donné lieu à des ajustements concertés, notamment le partage du magasin de stockage pour le soja grain et les semences.

Les acteurs institutionnels et techniques (services de l'État, communes, organisations professionnelles) ont été mobilisés pour appuyer des solutions concrètes, telles que l'accès à l'eau pour les unités de transformation, la disponibilité de semences conformes au SPG ou le choix des équipements. Des **dispositifs d'accès au crédit** ont été opérationnalisés, accompagnés d'outils de gestion élaborés de manière participative. Toutefois, les pertes de récoltes liées aux aléas climatiques ont mis en évidence la nécessité d'articuler la certification SPG avec des pratiques de gestion des risques, notamment climatiques.

Enfin, l'action a renforcé **la compétitivité des groupements** de femmes transformatrices par l'amélioration de la qualité des produits dérivés du soja. Les unités construites, les équipements fournis et le renforcement des compétences techniques et organisationnelles leur ont permis d'adopter des procédés conformes aux normes, de mieux gérer leurs activités et de faire des choix éclairés sur les produits, le conditionnement et les emballages afin de maximiser la valorisation de leur offre.

L'importance du marché

◆ Connaissance du marché et promotion active

Dès le départ, une analyse de marché a été réalisée, associant directement les transformatrices à la prospection commerciale.

En parallèle, l'action a misé sur la stimulation de la demande par des activités de promotion du label bio-SPG et de sensibilisation à l'importance d'une alimentation protéinée et saine : ateliers de cuisine pour l'utilisation des produits dérivés du soja, séances d'éducation à la nutrition et participation à des foires. La participation



Atelier de cuisine

aux foires a permis de tester les outils de communication et les étiquettes, la recherche de qualité promue par l'action s'appliquant également à une présentation soignée et en lien avec les valeurs du SPG. Les retours de ces expériences ont permis d'accentuer l'aspect 'local' des produits qui a séduit de nombreux consommateurs.

L'offre diversifiée et de qualité a rencontré un intérêt véritable, prouvé par une participation active des clients potentiels et des consommateurs dans les activités qui leur étaient destinées, comme les ateliers de cuisine et la participation aux enquêtes du dispositif SPG.

◆ Formalisation

L'amont de la commercialisation est assuré par des contrats d'approvisionnement sécurisés et le financement à travers 5 plans d'affaires auprès de la FECECAM (Fédération de caisses d'épargne et de crédit mutuel du Bénin). La mise en marché reste le dernier défi. L'amélioration de l'hygiène et de la qualité, formalisée par des manuels et la mise en place de protocoles de transformation permettra l'obtention d'autorisations de mise en marché pour les produits dérivés du soja (fromage, lait, huile, farines enrichies, biscuits), ouvrant l'accès à des marchés de niche plus rémunérateurs. Les transformatrices finalisent encore les démarches pour l'obtention des autorisations nécessaires. Une fois obtenues, des contrats d'approvisionnement seront signés avec des restaurants, boutiques et points de vente identifiés, avant une extension progressive du réseau de distribution.

◆ Boutique pilote

Pour dynamiser la commercialisation et offrir une première visibilité des produits, l'action a contribué à la rénovation d'une boutique pilote et un agent de vente a été engagé.

Quelques facteurs de réussite et points d'attention

- ◆ Sélection et engagement des producteurs et transformatrices : ils ont été identifiés dès le démarrage du projet, sur la base d'un engagement individuel et collectif au sein de leurs organisations.
- ◆ Sécurisation foncière : l'accès et la sécurisation du foncier ont constitué un facteur clé pour l'installation des infrastructures et la durabilité des investissements.
- ◆ Temporalité longue pour des résultats durables : la construction de partenariats économiques entre les maillons est essentielle, mais s'est révélée longue et exigeante et a été limitée par la durée du projet de seulement 2 ans : cette période a restreint le nombre de campagnes agricoles couvertes et freiné la consolidation de certains acquis ;
- ◆ Vulnérabilité climatique : les aléas climatiques ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'accompagnement des producteurs, en particulier des semenciers, afin d'adapter les pratiques et réduire les risques.

Pour aller plus loin :

Rapport technique final du projet FED/2022/435-120

Contact Ulrike Bongartz : ulrike.bongartz@afdi-opa.org